

Objet : CSAR

Monsieur le Président,

La suppression des **550 emplois à la DGFIP** s'inscrit dans un **budget 2025 centré sur la réduction des dépenses publiques**. Pas plus tard qu'hier, le ministre de l'Économie a officiellement décrété l'**état d'urgence budgétaire**, donnant le ton pour les mois voire les années à venir. Pourtant lors de la multilatérale du 6 mars dernier, la ministre des Comptes publics avait reconnu que **la DGFIP ne peut plus être seule à absorber les suppressions de postes**, concédant, tout comme l'un de ses prédécesseurs que la situation n'est **plus soutenable**. Elle avait, pour répondre à cette énième contrainte budgétaire, repris l'idée d'une nécessaire **revue des missions commandée par le Premier ministre**.

L'alliance **CFDT-CFTC** redoute une démarche bureaucratique et déconnectée du terrain. Quand la feuille de route sera actée, les missions auront déjà évolué par ailleurs. Cette trajectoire inquiétante laisse planer de lourdes incertitudes sur les effectifs, les conditions de travail et l'avenir des services publics, à commencer par ceux de la DGFIP. Ce qui compte aujourd'hui, c'est **d'écouter les agents et leurs inquiétudes quant à leur avenir professionnel**, aux évolutions des missions et à la perte de sens ressentie.

La DGFIP est une administration reconnue pour son engagement et son sens du service public, portée par des agents investis, parfois en souffrance face à la dégradation de leurs conditions de travail. Cette reconnaissance doit aller au-delà du discours et se traduire concrètement dans les choix relatifs aux missions, aux moyens alloués et à la considération accordée aux agents.

Or vos choix en matière d'**affectations locales**, de **saturation des taux pro/pro notamment pour les IDIV** ou encore l'**exclusion des contractuels des primes accueils** sont autant de sujets qui alimentent la lassitude sur le terrain.

Alors que s'ouvre la campagne IR, moment charnière de l'année pour nos services, la pression monte déjà sur les agents. Sollicitations massives et organisation en tension : les agents sont en première ligne, comme chaque année. Ils attendent de leur administration **un soutien concret et une reconnaissance à la hauteur de leur engagement**. Or, c'est précisément à ce moment-là que **le manque de moyens humains et matériels se fait le plus cruellement sentir**, laissant les collègues seuls face à des exigences croissantes et des conditions de travail dégradées

Nous traiterons les sujets à l'ordre du jour au fur et à mesure de la présentation des fiches.

Pour autant, nous avons quelques questions diverses.

1. L'égalité professionnelle

Nous avons découvert, par une **vidéo diffusée sur Ulysse**, qu'un plan avait été élaboré à la DLF, qui aurait été « discuté » ... mais avec qui ? Pas avec notre alliance, en tout cas ! Cette façon de faire pose question, tant sur le fond que sur la forme.

Un sujet aussi essentiel, et toujours en discussion au niveau ministériel, mérite mieux qu'une annonce en ligne et appelle **du dialogue, de la concertation et de la transparence**. En matière d'égalité professionnelle, nous profitons de ce CSAR pour réitérer nos demandes :

- un **accès aux données par tranches d'âge**,
- l'**intégration des dispositifs de lutte contre les violences sexistes et sexuelles**, avec :
 - ↳ des **sanctions effectives** quel que soit le grade des mis en cause en cas de faits avérés,
 - ↳ une **harmonisation des niveaux de sanctions** entre directions,
 - ↳ des **garanties concrètes pour les victimes**, notamment contre les représailles.

2. Le Service des Retraites de l'État (SRE)

Le SRE va voir ses missions évoluer, notamment avec la prise en charge de la gestion des cumuls. La CFDT s'oppose au transfert de la gestion des cumuls aux CGR, estimant que cette mission complexe doit rester au SRE, n'ayant plus à démontrer son expertise. Malgré son efficacité reconnue, la DGFIP souhaite éclater cette activité, en s'appuyant sur un audit biaisé et des carences qu'elle a elle-même créées. Ce transfert risquerait de dégrader le service et de compromettre la maîtrise du dispositif.

3. Le télétravail

Sujet important et préoccupant. Nous exigeons la tenue rapide d'une **réunion de préfiguration à une négociation**, en lien avec les conclusions attendues du GT du 6 décembre dernier. Négocier un nouvel accord télétravail n'est pas qu'une question de moyens financiers ! Les attentes des agents sont fortes, comme l'a montré notre enquête de 2022 (plus de 10 000 répondants) : depuis, peu de choses ont changé et les attentes des agents perdurent. Il est temps d'avancer. Et il en va de la responsabilité de l'administration – qui peut donner l'impulsion – comme de toutes les organisations syndicales.

4. Enfin

- Concernant les listes complémentaires : notre alliance demande l'appel immédiat des inscrits sur les listes complémentaires.
- Avez-vous une visibilité concernant l'agenda social de ce semestre ?

Merci

Les représentants **CFDT-CFTC** en CSAR
Karine ROUSSEAU et Florence BOCHNAKIAN (titulaires)
Régis BOURILLOT (suppléant)